

## L'essentiel à retenir

En déclaration préalable, la CFE-CGC est intervenue par rapport au drame qui a frappé la France le 13 novembre dernier, pour exprimer son soutien et sa solidarité aux victimes et à leurs familles face à l'horreur de cette situation.

Nous ne ferons jamais de parallèle entre cette barbarie et des facteurs socio économiques que certains utilisent pour légitimer ou excuser ceci ou cela, de la même façon que dans les années 30, certains déjà avaient expliqué ou excusé le nazisme montant au motif de l'humiliation subie par le peuple allemand en raison des accords de Versailles. Néanmoins, s'agissant de notre entreprise, on ne peut taire que la primauté des seuls impératifs financiers a fait passer l'être humain au second rang - quand il ne s'est pas agi, avec les plans NEXT et ACT, de se débarrasser sans frais de salariés considérés comme surnuméraires.



Depuis l'arrivée de S. Richard et l'appel de Delphine Ernotte à plus de bienveillance, on aurait pu penser que les choses étaient reparties dans le bon sens et que les valeurs d'humanisme avaient enfin repris la primauté et leur place dans notre entreprise. Notre constat est hélas plus mitigé, c'est peut être le cas dans certaines unités ou services, ça ne l'est pas, loin de là, partout.

Au final on ne pourra construire une société plus fraternelle, porteuse et forte des valeurs des lumières, que lorsque l'humain aura été remis au cœur de toutes les entreprises, avec comme préoccupation première celle d'améliorer la qualité de vie au travail. C'est à ce seul prix, celui de valeurs fortes et essentielles, loin de l'individualisme et de la seule contemplation par nos dirigeants de la courbe de l'EBITDA, que l'ensemble de notre société pourra retrouver la force nécessaire pour lutter contre le cancer qui l'agresse et la ronge aujourd'hui.

### ■ Rapport d'activité du 3<sup>ème</sup> trimestre

La formule est utilisée désormais partout : La structure du parc clients « se déforme ». Un peu comme une carrosserie au moment d'un choc. Les offres Open progressent et se substituent aux offres ADSL classiques, la fibre représente à fin septembre 9,6% du parc Haut Débit (contre 7,3% fin décembre 2014), Sosh poursuit sa progression ; quant au parc total de contrats, il a progressé de 1,2% depuis fin décembre 2014.

La CFE-CGC est intervenue pour indiquer que « l'expérience clients incomparable » avait à minima quelques ratés, puisque tous les indicateurs de satisfaction clients sont marqués à la baisse, y compris sur Open, notre offre phare, sauf le CLI en AE (mais là, c'est le CA qui baisse). En UI, le % de sous traitance est passé en un an de 55 à 65% des actes (2 sous-traitants pour 1 salarié UI !). A notre question de savoir si la construction de la FTTH, entièrement sous traitée, est comprise dans ces 65%, la Direction a répondu que NON.

Le % de sous traitance du réseau est encore beaucoup plus important avec le risque pour Orange de ne plus avoir de son réseau qu'une vision lointaine et sans expertise.

### ■ Rapport emploi du 3<sup>ème</sup> trimestre

Age	Total T3 2015
sup à 60 ans	305
56 à 60 ans	2 088
51 à 55 ans	1 135
46 à 50 ans	487
41 à 45 ans	553
36 à 40 ans	266
31 à 35 ans	265
26 à 30 ans	267
21 à 25 ans	130
< à 21 ans	8
	<b>5 504</b>

Rien de nouveau sous le soleil Orange, les effectifs fondent (- 2% depuis le début de l'année, 186 départs définitifs pour 64 recrutements externes), avec une progression de 8% des CDI à temps partiel due principalement au TPS (+15%) - soit 1789 CDI à temps partiel pour un effectif total de 5558 CDI.

En synthèse les moins de 50 ans sont 408 de moins qu'en 2012, les plus de 50 ans sont 428 de plus....

Pour la CFE-CGC à partir du moment où nous avons moins d'embauches que de départs, nous considérons que nous sommes toujours dans une période de réduction des effectifs.

## ■ Budget ASC 2016

3 budgets étaient proposés,

- celui de FO - CFDT, qui va dans le sens du « tableau magique » existant dans les CE de SCE et OFS (majorité CFE-CGC), mais avec le système du QF que nous combattons comme injuste et inquisiteur et une moindre liberté laissée au salarié dans le choix de ses prestations. La CFE-CGC s'est abstenue lors du vote.

- celui de SUD, qui s'inscrit dans la continuité du budget 2015 avec maintien des prestations existantes + quelques ajustements budgétaires sur la billetterie, les vacances adultes et la prestation fin d'année (sans spectacles). Cette proposition étant plus éloignée encore du « tableau magique », la CFE-CGC a voté CONTRE.

- celui de la CGT, proposant des offres week-end, des coups de cœur culturels ou événementiels, une aide aux sports (+ 10€) des voyages organisés par le CE, une incitation aux séjours dans les copropriétés du CE, une épargne vacances en complément d'une aide aux vacances à partir de 4 nuitées, un soutien à l'économie sociale, enfin de la solidarité à l'égard d'associations reconnues d'utilité publique. La CFE-CGC a voté CONTRE.

## ■ Directeur général du CE

Pour rappel, le Directeur du CE, absent depuis 3 ans, réclamait en justice contre le CE la somme de 212 000€ d'indemnités au motif d'un préjudice lié au paiement partiel d'heures supplémentaires qu'il aurait effectuées et pour harcèlement moral.

Le Conseil des prud'hommes de Lyon, en date du 12 novembre 2015, l'a débouté de l'intégralité de ses demandes. La CFE-CGC a rappelé que ce Directeur avait été recruté par la CGT (à une période où celle-ci avait la majorité absolue au CE), comme cadre autonome avec téléphone + PC portable + véhicule de fonction.

Pour rappel aussi, les deux anciens secrétaires CGT du CE, après avoir payé 17 000€ d'heures supplémentaires au Directeur, avaient établi une attestation reconnaissant la validité de ces heures supplémentaires (ce qui a été invalidé par la justice) - au risque des 212 000€, argent des salariés Orange de la DO Centre Est, que le CE aurait pu perdre.

Si une vieille formule indique « camarade, choisis ton camp », en l'occurrence pour la CGT, ça n'a pas été, du tout, celui des salariés de la DO Centre Est...

## ■ Budget prévisionnel Formation 2016

Selon le Code du travail, tout employeur a une obligation envers ses employés en ce qui concerne la formation professionnelle. Les dirigeants doivent offrir une formation adéquate à leurs salariés ne serait-ce que pour les maintenir « dans le coup ». Avec un bon programme de formation, les employés n'auront aucun mal à suivre l'évolution et la mutation de leur poste.



Mais... « Caramba, c'est raté » pour ce budget 2016, présenté en très forte baisse, avec 186 159 heures (31 heures/an/salarié) contre 215 825 heures (36 heures/an/salarié) au plan 2015.

La Direction met cette baisse de la formation en relation avec la baisse des effectifs, l'ajustement de projets dans le domaine Clients Grand Public et Entreprises et l'intégration de la modalité digitale dans l'offre de formation.

L'ensemble des organisations syndicales a voté CONTRE ce budget prévisionnel.

## ■ LYON 2020 (point d'étape)

Pas de scoop s'agissant de ce point d'étape, sinon que le projet new Gambetta, initialement présenté comme gravé dans le marbre avec lequel le bâtiment n'est pas construit, connaîtrait désormais quelques incertitudes (manifestement, le propriétaire aurait quelques réticences face au coût des travaux ?) ...

Pour Lacassagne, le dossier est plus avancé même si les travaux n'ont pas commencé (en préalable : nécessité de monter les aérothermes sur le toit du bâtiment, sécurisation cuve à fioul, travaux répartiteur en sous sol et énergie).

En revanche, est actée la construction d'un grand restaurant à 1600 repas/jour...

La durée des travaux est estimée à 2,5 ans.

Le dossier présenté était accompagné d'un sondage effectué auprès des salariés, avec des résultats assez surprenants, ce qu'a indiqué la CFE-CGC en séance, comme un taux de télétravail qui serait de l'ordre de 20 à 30% sur Lyon (entre 6 et 7 % au niveau national), 45,5% des salariés qui exprimeraient de la fierté pour faire visiter leur lieu de travail (qui fait visiter son lieu de travail ?), 49% des salariés qui déclarent travailler parfois ou principalement ailleurs ?

Au final, au niveau du calendrier, l'installation dans les nouveaux bâtiments de Lacassagne serait envisagée à fin 2018 et celle dans le site de Gambetta rénové (ou autre ?) en 2020.

Prochain CE 16 et 17 décembre 2015

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

### Vos correspondants CFE-CGC

Noël FAYEAUX – 06 70 03 56 80  
Jean-Pierre TESTI – 06 07 82 82 86  
Djamila BOCK – 06 73 19 31 74  
Gwen POULAIN – 06 80 23 06 58

### Version électronique avec liens actifs

[www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/](http://www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/)

Vous abonner gratuitement à nos publications

[bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)



Tous vos contacts CFE-CGC  
dans l'annuaire du syndicat

[bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)

Nous suivre



[facebook.com/cfecgc.orange](https://facebook.com/cfecgc.orange)